



Prévenir et se protéger des effets de la chaleur

Chaque année, le plan canicule est activé au niveau national du 1er juin au 15 septembre.

Le Maire est chargé de mettre en place un dispositif de veille et d'alerte dans le cadre de ce **plan national canicule**. Ainsi, les personnes fragiles ou isolées qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs peuvent s'inscrire auprès de la mairie soit par téléphone au **03 25 80 51 53** soit en se déplaçant, soit en retournant le formulaire ci-dessous.

Un centre d'appel téléphonique « **canicule info service** » est en outre ouvert au : **0 800 06 66 66** (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES OU ISOLEES

Date d'inscription : par l'intéressé(e) représentant légal tiers

Nom prénom :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou portable :

- J'ai 65 ans et +
- J'ai + de 60 ans, reconnue inapte au travail
- Je suis en situation de handicap ou invalide

En cas de canicule :

- Je souhaite être contacté par téléphone

Personnes à prévenir

Nom prénom :

Téléphone :

Nom prénom :

Téléphone :

Nom prénom :

Téléphone :

Intervenant à domicile :

Médecin traitant :

Le

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Dosches en vue de l'inscription sur le registre des personnes fragiles ou isolées et sont destinées aux services de la Préfecture, aux services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan (article L121-6-1, article R121-2 et suivants du code de l'action sociale et des familles). Elles seront conservées jusqu'au décès de la personne concernée ou jusqu'à sa demande de radiation du registre nominatif adressée à la Mairie de Dosches 4 rue du Grand Cernay 10220 DOSCHES – 03 25 80 51 53 - mairie.dosches@orange.fr.

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG10, 2 Rond-point Winston Churchill 10300 Sainte-Savine ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.